

**Commune de Moulins sur Yèvre**  
**Département du Cher**

En exercice : 12  
Présents : 12  
Absents représentés : 0  
Absents non représentés : 0  
Votants : 12

Date de convocation : 29 mai 2024  
Date affichage : 29 mai 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 Juin 2024**

**Délibération N° 2024 / 23 – Changement de la baie de brassage**

Le dix juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Fabien CHAUSSE, Maire.

Présents :

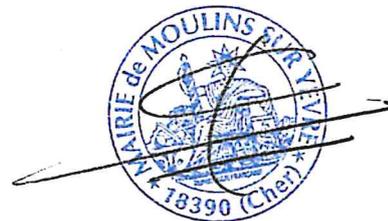
Evelyne BEMUS, Thierry BOUET, Fabien CHAUSSE, Sandra CROIX, Pierre FABRE, Bruno LEPINAT, Antoine MANET, Caroline MENIER, Gérard RIPARD, Cindy RONDET, Evelyne THOMAS, Sandra URBAIN – MERCIER

Secrétaire de séance : Sandra URBAIN – MERCIER

Suite à l'installation de la fibre, la baie de brassage installée en 2014 n'est plus adaptée, il y a lieu de prévoir un nouveau matériel pour éviter les pannes et permettre le bon fonctionnement de la fibre. A ce titre, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis proposé par la Société SOS CONNEC – TIC – 18350 Nérondes pour un montant HT de 1 241.48 €.



La Secrétaire,  
Sandra URBAIN - MERCIER



Le Maire,  
Fabien CHAUSSE

**Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Commune :**  
<https://www.mairie-moulins-sur-vevre.fr>

**Acte rendu exécutoire après dépôt électronique de la Préfecture du Cher le 12/06/2024**  
**Publication du 12/06/2024 sur le site internet**  
<https://www.mairie-moulins-sur-vevre.fr>

**Commune de Moulins sur Yèvre**  
**Département du Cher**

En exercice : 12  
Présents : 12  
Absents représentés : 0  
Absents non représentés : 0  
Votants : 12

Date de convocation : 29 mai 2024  
Date affichage : 29 mai 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 Juin 2024**

**Délibération N° 2024 / 24 – Achat de mobilier pour la bibliothèque et accueil mairie**

Le dix juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Fabien CHAUSSE, Maire.

Présents :

Evelyne BEMUS, Thierry BOUET, Fabien CHAUSSE, Sandra CROIX, Pierre FABRE, Bruno LEPINAT, Antoine MANET, Caroline MENIER, Gérard RIPARD, Cindy RONDET, Evelyne THOMAS, Sandra URBAIN – MERCIER

Secrétaire de séance : Sandra URBAIN – MERCIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide l'achat de mobilier pour la bibliothèque et l'accueil à la mairie composé de :

- 2 chaises clémence maternelle :
- 1 table plateau trèfle
- 1 Bac à album surélevé
- 1 Siège majik

Retient le mobilier de MANUTAN COLLECTIVITES pour une dépense HT de 1 011.80 €.



La Secrétaire,  
Sandra URBAIN - MERCIER



Le Maire,  
Fabien CHAUSSE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Commune :  
<https://www.mairie-moulins-sur-vevre.fr>

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique de la Préfecture du Cher le 12/06/2024  
Publication du 12/06/2024 sur le site internet  
<https://www.mairie-moulins-sur-vevre.fr>

**Commune de Moulins sur Yèvre**  
**Département du Cher**

En exercice : 12  
Présents : 12  
Absents représentés : 0  
Absents non représentés : 0  
Votants : 12

Date de convocation : 29 mai 2024  
Date affichage : 29 mai 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 Juin 2024**

**Délibération N° 2024 / 25 – Achat d'un totem figurine ARTHUR**

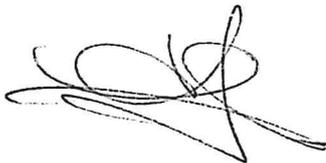
Le dix juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Fabien CHAUSSE, Maire.

Présents :

Evelyne BEMUS, Thierry BOUET, Fabien CHAUSSE, Sandra CROIX, Pierre FABRE, Bruno LEPINAT, Antoine MANET, Caroline MENIER, Gérard RIPARD, Cindy RONDET, Evelyne THOMAS, Sandra URBAIN – MERCIER

Secrétaire de séance : Sandra URBAIN – MERCIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide l'achat d'un totem figurine ARTHUR destiné à signaler la présence d'enfants et rappeler la prudence aux abords de l'arrêt scolaire et du city stade, montant HT de la dépense : 1 495.00 €.



La Secrétaire,  
Sandra URBAIN - MERCIER



Le Maire,  
Fabien CHAUSSE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Commune :  
<https://www.mairie-moulins-sur-yevre.fr>

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique de la Préfecture du Cher le 12/06/2024  
Publication du 12/06/2024 sur le site internet  
<https://www.mairie-moulins-sur-yevre.fr>

**Commune de Moulins sur Yèvre**  
**Département du Cher**

En exercice : 12  
Présents : 12  
Absents représentés : 0  
Absents non représentés : 0  
Votants : 12

Date de convocation : 29 mai 2024  
Date affichage : 29 mai 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 Juin 2024**

**Délibération N° 2024 / 26 – Subvention 2024 CCAS**

Le dix juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Fabien CHAUSSE, Maire.

Présents :

Evelyne BEMUS, Thierry BOUET, Fabien CHAUSSE, Sandra CROIX, Pierre FABRE, Bruno LEPINAT, Antoine MANET, Caroline MENIER, Gérard RIPARD, Cindy RONDET, Evelyne THOMAS, Sandra URBAIN – MERCIER

Secrétaire de séance : Sandra URBAIN – MERCIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, alloue la subvention de 7 000.00 € au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2024.



La Secrétaire,  
Sandra URBAIN - MERCIER



Le Maire,  
Fabien CHAUSSE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Commune :  
<https://www.mairie-moulins-sur-yevre.fr>

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique de la Préfecture du Cher le 12/06/2024  
Publication du 12/06/2024 sur le site internet  
<https://www.mairie-moulins-sur-yevre.fr>

**Commune de Moulins sur Yèvre**  
**Département du Cher**

En exercice : 12  
Présents : 12  
Absents représentés : 0  
Absents non représentés : 0  
Votants : 12

Date de convocation : 29 mai 2024  
Date affichage : 29 mai 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 Juin 2024**

**Délibération N° 2024 / 27 – Subventions 2024**

Le dix juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Fabien CHAUSSE, Maire.

Présents :

Evelyne BEMUS, Thierry BOUET, Fabien CHAUSSE, Sandra CROIX, Pierre FABRE, Bruno LEPINAT, Antoine MANET, Caroline MENIER, Gérard RIPARD, Cindy RONDET, Evelyne THOMAS, Sandra URBAIN – MERCIER

Secrétaire de séance : Sandra URBAIN – MERCIER

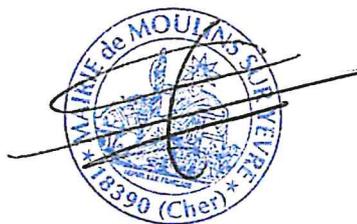
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer pour l'exercice 2024 les subventions suivantes :

Organismes	Montant voté	Nbre voix
A F M O N	900,00 €	12 voix
Comité des Fêtes	600,00 €	11 voix
U.S. Moulinoise	600,00 €	12 voix
Agir Défense de Rue	600,00 €	12 voix
ECOM	600,00 €	12 voix
Amis de l'église romane	600,00 €	12 voix
Amicale des chasseurs moulinois	600,00 €	10 voix
Gym détente	400,00 €	11 voix
VITAFORM Avord Moulins Farges	400,00 €	12 voix
J.S.P.	300,00 €	12 voix
ASSAD	300,00 €	12 voix
HUMENSIA	300,00 €	12 voix
ADMR Baugy	300,00 €	12 voix
Restos du Cœur	250,00 €	12 voix
La fabrique à sourires	200,00 €	12 voix
Association sportive Collège	200,00 €	12 voix
Cher Autisme 18	150,00 €	12 voix

TELETHON	150,00 €	12 voix
Secours populaire	150,00 €	12 voix
A. P. F.	100,00 €	12 voix
Loisirs Armand Cardeux	100,00 €	12 voix
VMEH	100,00 €	12 voix
Ligue contre le cancer	100,00 €	12 voix
Association amis de la bibliothèque	100,00 €	12 voix
ESPOIR 18	100,00 €	12 voix
TGV	50,00 €	12 voix
Fondation du Patrimoine	200,00 €	12 voix
La Patte Câline	150,00 €	12 voix
Fédération des aveugles Val de Loire	50,00 €	12 voix
Total	8 650,00 €	
Subventions déjà attribuées	500,00 €	
Total	9 150,00 €	
Crédits votés au BP 2024 (article 65748)	11 000,00 €	
Crédits disponibles	1 850,00 €	



La Secrétaire,  
Sandra URBAIN - MERCIER



Le Maire,  
Fabien CHAUSSE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Commune :  
<https://www.mairie-moulins-sur-vevre.fr>

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique de la Préfecture du Cher le 12/06/2024  
Publication du 12/06/2024 sur le site internet  
<https://www.mairie-moulins-sur-vevre.fr>